



Chatou, le 26 février 2008

## **Fédérations de Parents d'élèves**

Mesdames, Messieurs les représentants des parents d'élèves,

J'ai bien reçu votre courrier et vos questions au sujet de l'aménagement des horaires scolaires à Chatou.

Je l'ai lu avec beaucoup d'attention tout en m'étonnant que ni le maire ni son adjointe aux affaires scolaires n'aient cru bon d'informer les élus du conseil municipal de vos interrogations, des difficultés et perturbations créées par les modifications envisagées.

Je m'étonne également que vous n'ayez pas reçu de réponse de la part des élus en charge de ces questions.

Pour notre part, je peux vous confirmer que l'un des principes fondamentaux que nous voulons mettre en œuvre lors de la prochaine mandature est le dialogue avec les catoviens et/ou les associations qui les représentent afin d'analyser leurs souhaits.

En ce qui concerne les affaires scolaires, ce dossier du "samedi matin libéré" sera l'un de ceux qui devra être traité en priorité. Je suis persuadée que vous aurez à cœur de nous aider à trouver la solution la moins pénalisante pour le plus grand nombre d'enfants et de leurs familles.

Malgré les récentes annonces du Ministre Darcos sur les programmes, nous n'avons pas confirmation définitive de la position et des instructions claires du Ministère sur la suppression complète du samedi matin et le nouvel aménagement, notamment en termes de calendrier.

Cette dimension nationale est un facteur important pour la possibilité de mise en œuvre de votre à votre proposition de passer de un samedi libéré sur trois à un samedi libre sur deux.

En effet ces réaménagements impactent de nombreux acteurs - Education Nationale (inspection et enseignants), parents d'élèves, les élèves eux-mêmes, le personnel municipal ainsi que les associations (culturelles et sportives notamment) - et va donc nécessiter une concertation large.

Pour les nombreux parents qui travaillent le samedi matin, la mairie devra aussi réfléchir et proposer la mise en place de systèmes de garde adaptés.

Bien entendu, ces modifications seront aussi à intégrer dans le projet d'école.

Vous comprendrez donc qu'en l'état actuel de notre information et dans l'incertitude où nous maintenons les responsables, il ne nous est pas possible de vous apporter une réponse précise et définitive ; nous ne pouvons que vous assurer de notre engagement sur la prise en compte de votre dossier dès notre élection à la mairie où j'aurais à cœur de vous rencontrer le plus rapidement possible.

Dans l'attente du plaisir d'une très prochaine coopération, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, à l'expression de mes sentiments distingués ;

Jacqueline Penez